

Macron a-t-il saboté l'enquête sur la fraude sociale des étrangers ?



Emmanuel Macron a-t-il sciemment sabordé l'enquête parlementaire sur la fraude sociale ? **C'est fort possible et c'est gravissime.**

Chacun garde en mémoire les tentatives de l'Élysée pour torpiller les enquêtes sur l'affaire **Benalla**, avec succès en ce qui concerne celle de l'Assemblée nationale, mais plus

difficilement en ce qui concerne celle du Sénat.

Depuis ce scandale, les méthodes maffieuses pratiquées au Château ne sont un secret pour personne. Tout ce que dit Macron appelle à la méfiance.

Mais dans le cas présent, il s'agit de **détournements de fonds publics qui se chiffrent en dizaines de milliards**, alors que le gouvernement ne cesse de serrer la ceinture des Français et que tous les comptes sociaux sont dans le rouge.

Dans l'art de tromper le peuple, avec la complicité coupable des médias, Macron est un **illusionniste hors pair**. On connaît son habileté à faire croire qu'il s'empare d'un dossier brûlant, alors qu'il ne fait que noyer le poisson. Dernier exemple : le contrôle de l'immigration.

Ses dernières déclarations pour une politique de fermeté ne sont que poudre aux yeux. Depuis qu'il est aux commandes, tout empire dans des proportions dramatiques. **L'année 2018 fut pire que 2017 mais incontestablement meilleure que 2019**, au vu des derniers chiffres connus...

On se souvient donc qu'il y a quelques mois, le Premier ministre avait diligenté une **enquête parlementaire sur la fraude sociale**.

Les premiers résultats avaient dévoilé l'ampleur du scandale (voir le lien ci-dessous). Un scandale qui n'a pourtant entraîné **aucune réaction des autorités** pour combattre ce fléau, qui ruine le pays et devient une véritable pompe aspirante pour l'immigration. **Tout est mis sous le tapis**.

<https://ripostelaique.com/fraude-secu-84-millions-dinscrits-pour-67-millions-dhabitants-3-millions-de-centenaires.html>

Un contre-modèle de transparence, car on apprend aujourd'hui que le magistrat Jean-Paul Garraud, eurodéputé du Rassemblement National, a écrit au procureur national financier pour dénoncer cette fraude et

réclamer une enquête sur les responsabilités d'une insupportable rétention d'informations, qui a littéralement saboté l'enquête parlementaire.

Une omerta orchestrée au plus haut niveau, qui laisse supposer que les chiffres annoncés sont bien inférieurs à la sinistre réalité. Quant le gouvernement refuse la transparence, c'est que la vérité n'est pas belle à voir...

Et il se peut fort bien que la fraude sociale dépasse la fourchette haute de **67 milliards !! C'est deux fois le budget de la Défense, alors que nos soldats sont sous-équipés. 1 000 euros par Français !**

<https://rassemblementnational.fr/communiqués/fraudes-aux-prestations-sociales-jean-paul-garraud-denonce-des-faits-de-detournements-de-fonds-publics-au-parquet-national-financier/>

« La publication du rapport de la mission parlementaire Grandjean/Goulet a révélé **la volonté des organismes sociaux d'opacifier le problème des fraudes aux prestations sociales** en refusant de communiquer des informations nécessaires au contrôle et à la détermination du volume de celles-ci.

En effet, alors que les deux parlementaires se sont vu opposer **sept refus de communication d'informations**, elles ont dû se baser sur des documents de la Cour de comptes et différents autres rapports, notamment de la délégation nationale à la lutte contre la fraude datant de 2013.

Ce dernier rapport faisait, d'ailleurs, état de fraudes dans les attributions de numéros de sécurité sociale aux personnes nées à l'étranger, **dont 1,8 million seraient frauduleux**. Malgré ceci, aucune investigation n'a été accomplie depuis 2013.

Ces faits et ces négligences sont pénalement réprimés par les **articles 432-15 et 432-16 du code pénal**.

Jean-Paul Garraud, président de l'Association professionnelle des magistrats, a donc dénoncé les faits de détournements de fonds publics et de détournements de fonds publics par négligence auprès du procureur national financier afin d'enquêter et poursuivre les autorités, fonctionnaires et agents pénalement responsables de ces graves infractions devant le tribunal correctionnel ou la Cour de justice de la République si des ministres ou anciens ministres sont concernés. » (**vidéo très explicite ci-dessous**).

<https://www.youtube.com/watch?v=VfWWL8V9D9Q>

Cette fraude colossale, qui porte sur de fausses cartes Vitale et sur des prestations indues, se chiffre **entre 13 et 67 milliards. Mais la vérité est peut-être bien pire.**

Le gouvernement joue l'opacité. Manque de courage politique ou peur de verser dans le politiquement incorrect ?

Primo, la mission parlementaire, contrairement aux usages, n'a bénéficié d'aucun moyen technique pour effectuer son travail.

Secundo, **il y a bien eu obstruction de la part des administrations et des organismes sociaux qui ont refusé de répondre aux questions qui dérangent.**

« Quel est le montant des prestations fournies aux étrangers » ? Pas de réponse !!

Or, ne pas répondre aux membres d'une mission parlementaire, de plus lancée par le chef du gouvernement, c'est une infraction pénale passible de prison et d'amende.

Ce refus de communiquer alors qu'il s'agit de détournements de fonds publics de très grande ampleur, n'est rien d'autre qu'une complicité coupable.

En conclusion, les politiques n'ont pas fait leur travail. Les administrations n'ont pas fait leur travail. La presse n'a pas

fait son travail de recherche de la vérité et d'information.

Il reste donc à la justice de faire son travail et de désigner les véritables responsables de cette obstruction, qui ont bloqué sciemment la mission parlementaire dans ses recherches.
Une enquête s'impose.

Ça s'appelle le respect de la démocratie ! Car le peuple, qui paie la facture finale, a droit à la vérité.

Jacques Guillemain.